

## **INTERVENTION DE M. DESMAREST, PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE TOTAL**

Madame la Ministre,  
Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

La catastrophe d'AZF a provoqué en France un réexamen en profondeur des conditions de sécurité dans l'exercice des activités industrielles.

- Réexamen par les pouvoirs publics qui a conduit à une nouvelle loi sur les risques technologiques et naturels, dans le prolongement des missions menées en 2002 par MM. Fiterman et Essig.
- Réexamen par les entreprises qui ont procédé dans de nombreux cas à la réévaluation de leur organisation en matière de sécurité et de l'efficacité de leurs procédures dans ce domaine.
- Réexamen et dans certains cas prise de conscience des collectivités territoriales et du public sur la notion de risque industriel et sur les modalités de l'information qui en était faite jusqu'alors.

\*

\*       \*

1. La sécurité industrielle, c'est d'abord et avant tout la responsabilité des entreprises. C'est à elles qu'il revient de concevoir et de mettre en œuvre leur propre programme d'actions en matière de sécurité industrielle.

Ainsi à la suite de la catastrophe d'AZF, TOTAL a procédé à une remobilisation générale des efforts dans le domaine de la sécurité liée à l'exercice de ses activités. Cette mobilisation s'est développée sur trois axes :

- Réorganisation de la fonction Sécurité Industrielle avec la création d'une Direction Sécurité Industrielle Groupe.
- Fixation d'objectifs prioritaires visant notamment à réduire de 15 % par an pendant 4 ans les taux de fréquence d'accidents du travail (activités internes et entreprises extérieures).
- Programme d'investissements de 500 M d'€ fondé sur une revue actualisée des risques technologiques majeurs dans chacune des branches industrielles pour diminuer les risques à leur source par une réduction des stockages, améliorer la protection des opérateurs en renforçant les salles de contrôle et restreindre les périmètres d'exposition aux risques autour des sites de production.

Les résultats enregistrés sont à la mesure des efforts entrepris et témoignent de l'efficacité du programme d'actions comme de la mobilisation des personnels.

2. Toutefois, il nous est apparu qu'au-delà des actions menées par chaque entreprise, il existait un intérêt certain à mutualiser les acquis et les expériences non seulement des industriels mais aussi de tous les acteurs concernés par la sécurité industrielle. Cette idée s'inscrivait d'ailleurs dans le droit fil des recommandations exprimées dans son rapport par Philippe Essig.

C'est pourquoi TOTAL a pris l'initiative de créer l'Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle en demandant à René Deleuze, ancien directeur général adjoint d'Atofina ainsi que past-président de l'UIC d'assurer le pilotage de ce projet. Je tiens à le remercier tout particulièrement ainsi que son équipe pour la tâche qu'ils ont

accomplie. De même je remercie vivement Philippe Essig qui a accepté d'assurer la présidence de l'Institut.

Pour compléter son initiative, TOTAL s'est engagé à apporter 4.5 M€ au soutien des activités de l'Institut pour les 5 prochaines années ainsi qu'à financer à hauteur de 1.6 M€ le bâtiment destiné à abriter formation et recherche, bâtiment localisé bien sûr à Toulouse.

Enfin TOTAL est d'ores et déjà client et prescripteur de l'ICSI en matière de formation et suit avec intérêt l'élaboration du programme des recherches qui créera une place nouvelle aux sciences humaines et sociales.

3. Toutes les conditions me paraissent aujourd'hui réunies pour que l'ICSI devienne un lieu d'écoute, de dialogue, d'échanges des bonnes pratiques en matière de sécurité industrielle. J'observe avec intérêt que tous les acteurs sont réunis dans son tour de table : collectivités territoriales, Université et CNRS, industriels, instituts spécialisés tels l'INERIS, partenaires sociaux, ONG si elles le souhaitent...

En raison même de la diversité d'origines de ses fondateurs, la tâche de l'ICSI est complexe et ambitieuse.

Quelques facteurs-clés me paraissent devoir être rappelés pour assurer la réussite de l'Institut dans ses missions :

- Développer les capacités d'écoute et de synthèse nécessaires pour surmonter les préoccupations, dans certains cas divergentes voire contradictoires, des différents acteurs impliqués.
- Innover dans la recherche et la formation pour faire progresser l'état des savoirs et connaissances en matière de sécurité industrielle, notamment dans le domaine des comportements humains, tant des opérateurs industriels que des populations concernées par leurs activités.
- Diffuser les bonnes pratiques dans les PME et TPE, toutes entreprises qui par leur taille sont moins familières des règles et usages développés dans les groupes industriels pour assurer une meilleure maîtrise des risques.
- Intégrer l'ICSI dans le réseau des organismes publics et privés qui se préoccupent des aspects multiples de la sécurité industrielle : transports, sécurité alimentaire, sécurité domestique, etc.... et ce, en se plaçant d'emblée dans le cadre européen voire international.

\*

\* \*

Vous me permettez au moment où l'ICSI fait ses premiers pas, d'avoir une pensée particulière pour toutes les victimes de l'explosion d'AZF et notamment aux personnels d'AZF, touchés dans leur chair et dans leur existence même par l'explosion.

Puisse l'ICSI montrer par son engagement et la réussite de ses missions que toutes les leçons auront été tirées de cette catastrophe et que tout est mis en œuvre pour qu'elle ne se reproduise pas. C'est le devoir que nous devons à leur mémoire. Je vous remercie.